

## ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS PASS'SPORT SKI VACANCES

Responsable : Stéphane DELEGUE : 06.60.99.23.49

Renseignements aux points d'accueil du guichet unique :

04.74.20.88.71 La Côte St André  
04.76.93.56.65 St Etienne de St Geoirs  
04.74.59.68.38 St Jean de Bournay

### FICHE D'INSCRIPTION SKI VACANCES 2019

<b>NOM :</b>	<b>NE(E) LE :</b>
<b>PRENOM :</b>	<b>AGE :</b>
<input type="checkbox"/> GARCON	<input type="checkbox"/> FILLE
<b>ADRESSE FAMILIALE :</b>	
<b>CODE POSTAL :</b>	<b>VILLE :</b>
<b>TEL URGENCE :</b>	<b>ADRESSE MAIL :</b>

**Niveau de ski acquis :**

**Assurance** (cochez la case à l'inscription) :

Je souhaite bénéficier pour mon enfant de l'assurance Top Glisse (assurance proposée par la station de ski pour la sécurité sur les pistes) pour un tarif de 2.20 euros par sortie soit 11 euros pour le cycle

« Dans le cas où l'enfant n'est pas assuré lors de l'inscription par le biais de l'assurance « Top Glisse », la famille s'engage à l'être par ses assurances personnelles. Bièvre Isère Communauté ne pourra être considérée comme responsable en cas de frais de secours non pris en charge incombant à la famille. »

**Insigne** (cochez la case à l'inscription) :

Je souhaite acheter l'insigne proposé par l'ESF qui sera remis lors de la cérémonie de remise des diplômes. Le tarif est de 7 euros (non facturé en cas d'échec de l'enfant au passage du test)

## ☐ Inscription au **PASS'SKI VACANCES**

Du lundi 18 au vendredi 22 février 2019

Départ 12h45 – Retour +/- 19h

Lieu de départ : St Etienne de St Geoirs place du 19 mars 1962 (derrière la mairie)



### Tarifs :

Quotient familial	Forfait pour la durée du cycle	OPTION Supplément assurance Top glisse	OPTION Supplément assurance insigne ESF
0/300	95 euros	11 euros	7 euros
301/500	101 euros		
501/700	107 euros		
701/800	113 euros		
801/1000	119 euros		
1001/1300	125 euros		
1301/1600	131 euros		
1601/1900	137 euros		
1901/2200	143 euros		
+2201	149 euros		

La Caisse d'Allocation familiale participe au financement de cet accueil de loisirs.

**IMPAYES :** Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder à nouveau aux prestations.

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche autorisation et informations relatives à la famille.

**Date :**

**Signature du responsable légal :**

## PASS'SPORT SKI VACANCES INFORMATIONS PRATIQUES

Responsable : Stéphane DELEGUE : 06.60.99.23.49

Renseignements aux points d'accueil du guichet unique :  
04.74.20.88.71 La Côte St André  
04.76.93.56.65 St Etienne de St Geoirs  
04.74.59.68.38 St Jean de Bournay

Pass'sport ski permet la découverte et la pratique du ski pour les enfants de 6 à 17 ans.

### 1/MODALITES D'INSCRIPTION

- L'inscription en nombre de places limitées se fait pour l'ensemble du cycle (5 séances). Les désistements ou absences seront facturés sauf justificatif médical (voir règlement de fonctionnements pour plus de détails)
- Les inscriptions ne sont pas prises par téléphone mais directement auprès points d'accueil du guichet unique (guichet unique La Côte St André, St Etienne de St Geoirs, St Jean de Bournay et les diverses permanences).
- Le tarif comprend pour l'ensemble du cycle, transport, encadrement pôle famille, forfait ski, cours de 2h de ski encadrés par les moniteurs de l'Ecole de Ski Français jusqu'au niveau « étoile d'or »
- La sortie peut être reportée pour raison météo

### 2/ASSURANCES

- Accident sur les pistes : si votre assurance ne couvre pas votre enfant pour les secours sur piste, la souscription à l'assurance proposée par la station « top glisse » (2.20 euros/sortie) sera obligatoire. Voir modalité de souscription à l'inscription.

### 3/EQUIPEMENTS

- Casque obligatoire
- ATTENTION : la location de matériel (ski, chaussures, bâtons, casque) est à la charge de la famille

### 4/HORAIRES ET RDV

Dates	RDV	retour
Lundi 18 février à vendredi 22 février	12h45	+/- 19h

#### Après-midi type

- rendez-vous/ appel à St-Etienne de St-Geoirs (place du 19 mars 1962 derrière la mairie) à 12h45
- départ du car 13h précises
- arrivée à Lans en Vercors à 14h30
- ski de 15h à 17h
- gouter fourni par Bièvre Isère à 16h15, n'hésitez pas à ajouter boisson et un complément pour votre enfant.
- départ du car à 17h45
- retour à St-Etienne de St-Geoirs +/- 19h

**Les calendriers et les horaires sont donnés à titre indicatif (possibilité de report lié à l'enneigement, la météo ou autres raisons de service)**

### 5/ CONSIGNES AVANT LE DEPART

- les enfants doivent être équipés pour la pratique du ski (anorak chaud + salopette ou combinaison de ski + gants ou moufles chauds + chaussettes ski)
- les enfants doivent avoir déjeuné avant le départ
- les enfants gardent le matériel loué pendant toute la durée du cycle.
- le casque est obligatoire
- les chaussures de ski sont interdites dans le car : les mettre impérativement dans un sac solide et fermé au nom de l'enfant pour déposer dans la soute du car